

Chroniques et nouvelles

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **71 (1926)**

Heft 10

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

L'introduction du fusil-mitrailleur. — La réforme de l'instruction militaire préparatoire. — La motion Dollfus au Conseil des Etats. — Des soldats ficelés. — Les méfaits du français fédéral.

Donc, l'année prochaine sera consacrée essentiellement dans l'infanterie, et beaucoup aussi dans la cavalerie, à la connaissance du fusil-mitrailleur. Pas de manœuvres de grandes ni de moyennes unités, du détail seulement, et pour l'étude de ce détail, des cours extraordinaires d'initiation destinés au cadre instructeur, et des cours de répétition par petites unités.

L'introduction du nouvel engin dans les unités de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie doit être terminée dans un délai de quatre à cinq ans, mais on n'attendra pas aussi longtemps pour mettre la troupe au courant de l'emploi tactique et de l'entretien technique de sa nouvelle arme. Les cours de répétition de l'année prochaine, entre autres, y veilleront. Ils relèvent des décisions d'exécution qui sont de la compétence du Conseil fédéral.

Déjà cette année-ci, les écoles d'officiers, de sous-officiers et de recrues ont été munies de fusils-mitrailleurs, et dès le printemps prochain la fabrication sera assez avancée pour que les troupes convoquées aux cours de répétition trouvent à leur arrivée le nombre d'engins nécessaire à leur instruction.

Les expériences faites jusqu'ici, dit le message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale, établissent qu'officiers, sous-officiers et soldats se familiarisent relativement très vite avec le maniement de l'arme. Les difficultés commenceront lorsqu'il s'agira d'initier la troupe aux avantages à en tirer au combat, soit son emploi tactique. La conduite du simple soldat, du groupe, de la section, de la compagnie subira d'importantes modifications, d'où, pour tous les intéressés, l'obligation de se former aux grosses exigences de celles-ci afin d'acquérir l'habileté et l'entraînement nécessaires. On ne saurait atteindre à ce résultat en un seul cours de répétition de 11 jours, mais peu à peu on s'en rapprochera, et dans un délai que l'on peut espérer relativement court, à l'aide des nouveaux contingents de cadres et de troupes que fourniront les écoles des recrues.

Pour l'année prochaine, et pour les débuts, il convient de préparer un personnel enseignant qui soit en mesure de donner à la troupe la première instruction strictement indispensable. De là des cours d'initiation auxquels tous les officiers de l'infanterie et de la cavalerie de l'élite seront convoqués. Des sous-officiers, les deux cinquièmes environ le seront. Ces cours auront une durée de cinq jours, c'est le minimum auquel les expériences faites permettent de descendre. « Naturellement, ajoute le message, il est impossible d'apprendre à connaître et à manier à fond le fusil-mitrailleur dans un laps de temps aussi court. Mais la nouvelle arme est d'un maniement si facile, que les participants aux cours préparatoires ne tarderont pas à en savoir assez pour être, à leur tour, à même d'enseigner aux troupes les premiers éléments de l'emploi de l'arme. »

A titre de préparation théorique aux cours de 1927, nous rappelons à nos lecteurs les articles du capitaine R. Masson : *Pourquoi la mitrailleuse légère devient-elle une arme du fusilier ?* (livraison d'avril 1924) et *Le fusil Furrer, fusil-mitrailleur suisse, modèle 1925* (mars et avril 1925, 8 phot.). De nouvelles études, sur lesquelles nous attirons d'ores et déjà l'attention de nos camarades les plus directement intéressés à se préparer, suivront dans nos prochaines livraisons de novembre et décembre.

* * *

Un autre objet encouragera les réflexions des amis de l'armée. La livraison d'avril l'a introduit déjà : la réforme de l'instruction militaire préparatoire qui va devenir d'une immédiate actualité à la suite de la convocation, à brève échéance, de la commission fédérale chargée de son examen.

Le comité cantonal zuricois de l'instruction militaire préparatoire que préside le colonel Gessner, à Zurich, étudie activement le programme d'instruction dont l'adoption lui paraîtrait désirable et se préoccupe à juste titre de l'esprit dans lequel la réforme demande à être entreprise et réalisée. Un des membres du comité, le capitaine O. Weiss, a publié à cette occasion une étude détaillée dans les livraisons de juillet et d'août 1926 de l'*Allg. Schweiz. Militärzeitung*, étude dont le comité zuricois a fait faire un tirage à part. Nous signalons cette brochure en attendant de revenir nous-mêmes sur cet objet à la lumière des expériences du comité vaudois que préside le colonel L. Blanchod et des conclusions auxquelles son enquête a conduit l'ancien Comité central de la Société des officiers, sous la présidence du colonel-divisionnaire Sarasin, à Genève. Zurich, Vaud, Genève, et sans doute l'ensemble des milieux militaires, sont

très désireux d'une réforme qui s'inspire avant tout de l'intérêt évident de l'armée à recevoir comme recrues des jeunes gens préparés intellectuellement au moins autant que physiquement à leur éducation de futur soldat.

* * *

On ne saurait qualifier de réjouissant le spectacle qu'a offert la discussion de la motion Dollfus au Conseil des Etats. Il ne semble pas que la majorité du conseil ait vu le fond de la question. Même le Chef du Département militaire, — si l'on juge par les comptes-rendus de la presse quotidienne, — est resté à la surface des choses, préoccupé de ses fonctions d'administrateur financier de l'armée qui semblent avoir dominé, dans cette occasion, sa qualité de guide gouvernemental du perfectionnement de nos institutions militaires. « Le Département militaire, aurait-il dit en résumé, s'efforce de réduire les dépenses partout où cela est possible et d'obtenir par un emploi judicieux des ressources dont il dispose le maximum de rendement. Que vous acceptiez la motion ou non, il ne se départira pas de ce devoir qu'il a assumé en se conformant à vos instructions. »

Le reporter ajoute que la Chambre a repoussé la motion à la suite de ces « paroles énergiques ».

Peut-être ont-elles été énergiques dans le ton, mais s'il a suffi de cela pour impressionner le Conseil des Etats, il faut croire qu'il est facilement impressionnable. Rien ni personne, ni la motion nous semble-t-il, ni qui que ce soit, n'attendent du Chef du Département militaire qu'il tempore avec son devoir et oublie qu'il doit s'appliquer à obtenir de notre système militaire le maximum de rendement autorisé par les ressources dont il dispose. Ce point n'est pas contesté et en paraissant le considérer comme contesté pour le défendre à l'aide de paroles énergiques ou non, le chef du Département militaire a répondu à côté de la question. Celle-ci est de savoir si une réforme de notre système compliqué, où règnent tant de confusions regrettables, ne permettrait pas précisément de tirer un rendement supérieur des ressources dont l'institution dispose. C'est cela dont l'étude était demandée et c'est à cela que le Conseil des Etats a répondu non, affirmant sans y regarder de très près, que tout était déjà pour le mieux dans le meilleur des mondes, et qu'il n'y avait pas lieu de troubler la béatitude de ceux qui le proclament.

Car n'était le désir de demeurer dans les limites de la plus extrême courtoisie, on serait obligé de confesser que la plupart des arguments ont été pitoyables. Voyez, par exemple le rapport de M. Mercier. On ne soupçonnera pas cet homme consciencieux et aimable, cet

ancien officier si travailleur de l'état-major général, de manquer de sympathie pour l'armée. Il l'a servie fidèlement, lui consacrant une longue partie de sa carrière et souhaite incontestablement qu'elle progresse. On n'en est que plus surpris de l'entendre dire que la motion enfonce une porte ouverte et qu'il propose son rejet, parce qu'il éprouve pour le chef du Département militaire une confiance entière. En quoi cette confiance aurait-elle paru moins entière si, au lieu de dire à M. Scheurer : ne faites rien de ce qu'on vous demande de faire, le rapporteur avait dit : Notre système laisse à désirer ; son rendement est insuffisant, vicié qu'il est par trois erreurs fondamentales, aggravées par les répercussions qu'elles exercent l'une sur les autres, une confusion entre l'administration et le commandement, un mécanisme administratif ridiculement lourd et un commandement dispersé. Nous vous considérons comme l'homme capable de corriger ces trois nuisibles erreurs dont notre armée souffre depuis longtemps. La présente motion vous fournira l'occasion de vous atteler à cette tâche difficile, mais qui doit tenter votre ambition et votre talent. Nous la renvoyons à votre examen, confiant dans la conscience avec laquelle vous l'entreprendrez, dans l'intelligence que vous apporterez à discerner ses modalités et dans une force de caractère qui vous permettra de surmonter le désir si humain, renforcé souvent par les habitudes bureaucratiques, du moindre effort. Un discours de ce genre aurait-il marqué une médiocre confiance à celui auquel il aurait été adressé ?

Après l'honorable M. Mercier, voyez l'honorable M. Wettstein. Ici, nous sortons du domaine militaire pour empiéter sur celui de la politique, aussi couperons-nous court. Mais c'est tout de même de l'armée qu'il s'agit.

M. Wettstein a soutenu cette étrange opinion que l'examen de la motion exposerait le parlement à dépasser ses compétences ! C'est le raisonnement des sociétés de tempérance qui, sachant que qui a bu boira, conseillent l'abstinence absolue pour sauver l'ivrogne de la tentation. M. Wettstein réclame du pouvoir législatif une renonciation à l'initiative législative qu'il tient de la constitution de peur qu'il empiète sur les attributions de l'exécutif.

Consolons-nous, — relativement, — en nous disant que Locarno, Thoiry, le cartel de l'acier, la Société des Nations, et tant de braves gens préoccupés de retarder les guerres futures laisseront à nos successeurs le loisir d'en appeler de César mal informé à César mieux informé. Pour enfonce un clou solidement, il faut de nombreux coups de marteau.

* * *

Il paraît que l'armée fédérale possède des unités « attachées ». Ce n'est pas une blague ; nous le tenons de la *Feuille officielle militaire* qui est incapable d'une plaisanterie. Ces soldats officiellement ficelés, des saucissons de Bologne, sont les cyclistes des troupes d'armée, les camionneurs automobilistes des régiments d'artillerie lourde et d'artillerie automobile, et ceux des groupes de subsistances. Leur attache leur confère, paraît-il, un caractère tactique et stratégique, par opposition aux cyclistes divisionnaires, ainsi qu'aux mitrailleurs des bataillons d'infanterie, aux régiments de landwehr embrigadés et aux dragons des groupes divisionnaires dont la qualité est celle d'une simple subordination administrative aux corps de troupes dont ils font partie. Il faudra se le rappeler lorsque parlant d'eux on les dénommera troupes « subordonnées » tandis que les autres sont des troupes « attachées » !

Encore une fois, ce n'est pas une blague ; cela tient une page et demie de la F. O. M. du 23 septembre, sous le titre, en lettres grasses : Unités « subordonnées » ou « attachées » conformément à l'organisation des troupes de 1924. Il paraît que des militaires qui ne parlent que le français, leur langue vulgaire et maternelle, ont demandé ce que signifiait ce langage incompréhensible, dont aucune trace n'existe, — preuve de sa nature inédite, — dans aucun des idiomes pourtant extrêmement nombreux dont la multiplicité empêcha la construction de la Tour de Babel. Sur quoi, la F. O. M. le leur explique par décision du Département militaire fédéral du 26 août 1926. Le début suivant a été chargé d'éclairer cette explication :

« On s'est demandé ce que signifiaient ces termes (subordonnées et attachées. *Réd.*), c'est-à-dire les rapports qui existent entre les unités et corps de troupes subordonnés ou attachés et les commandants des corps de troupes à l'égard desquels il est parlé de subordination et de rattachement. »

Ouf ! Serrons la main avec sympathie et compassion au traducteur obligé d'aligner les fautes de syntaxe pour accoucher de ce texte. Il aurait été si simple de dire : on s'est demandé quelle était la différence entre une unité ou un corps de troupes subordonné à un autre ou qui lui était attaché. Trop simple. Le lecteur risquait de comprendre sans sacrifier une demi-heure à réfléchir. Préférable était de l'égarer dans un charabia.

Et plus simple encore aurait été de ne pas introduire le français fédéral dans l'arrêté de 1924 ; on se serait épargné l'obligation de peiner à une explication diffuse rédigée en un français non moins fédéral, pour en faire une seconde édition mal revue et point corrigée, et

le ridicule de prétendre forger un dictionnaire spécial pour remplacer celui beaucoup plus clair du langage courant.

Ceci nous rappelle une lettre qui nous a été adressée il y a quelque temps. « Je viens d'avoir connaissance, nous écrivait notre correspondant, d'un document officiel portant pour titre : « Sanitaires de troupes ». Pourriez-vous m'apprendre ce que cela signifie ? »

Non, nous ne le pouvons pas. Nous ne savons pas ce que cela signifie. Nous croyons savoir d'après le dictionnaire que sanitaire est un adjectif qui qualifie ce qui a rapport à la conservation de la santé publique. Quant au reste, nous ne pouvons que chanter avec les fillettes du Jorat :

Qu'est-ce que vous me dites ?

...Jamais de la vie n'ai entendu ce mot.

CHRONIQUE DES ÉTATS-UNIS

(De notre correspondant particulier.)

Inconsistances et excentricités. — Propagande communiste contre l'armée. — Les attaques contre les cours pour officiers de réserve dans les établissements scolaires. — Une phrase malencontreuse. — Influences et symptômes divers. — Une étude psychologique peu banale : l'état mental des officiers.

On a souvent dit que les Etats-Unis sont un pays de contradictions. Au point de vue qui nous occupe, l'on en a un exemple frappant au moment de la Guerre mondiale : cette nation qui faisait une si grande propagande pacifiste, s'est jetée dans la préparation militaire avec une ardeur et une énergie qui rappelèrent les plus beaux mouvements des époques héroïques de l'histoire. Aujourd'hui même, alors que le Congrès rogne presque de tous côtés le budget de la guerre, il prête l'oreille à un projet d'érection, en France, de monuments commémoratifs en l'honneur de ... régiments nègres n'ayant rien accompli de plus remarquable que les corps analogues de race caucasique ! Les mêmes sénateurs et représentants, qui haussent les épaules quand on leur fait observer qu'il manque encore mille chevaux aux unités montées de la Garde nationale, seraient très disposés à consacrer des milliers de dollars au maintien et à l'augmentation du Corps de musique spécial créé pendant la guerre par le général Pershing, et qui, à Washington, fait absolument double emploi avec la fameuse Musique d'infanterie de marine — émule de celle de la Garde républicaine de Paris. Mais on a pu dire avec autant d'exactitude que les Etats-Unis sont la terre des excentri-

cités. Un sénateur du Dakota du Sud, M. Frazier, ne vient-il pas de proposer un 20^e amendement à la Constitution, rendant la guerre *illégale*, tout comme un autre et célèbre amendement a frappé de la même épithète la vente et la fabrication de liqueurs alcooliques ? Le problème du désarmement général serait singulièrement simplifié ; et la Société des Nations n'aurait plus qu'à se licencier avec béatitude si l'on voyait paraître à l'horizon international un aussi auguste document que l'Amendement N° 20 de la Constitution de l'Oncle Sam ! La proposition de M. Frazier ne vise à rien moins qu'à la suppression de l'armée et de la marine militaire, et par suite mérite d'être citée, bien qu'une certaine presse ait pu la qualifier de « tragiquement idiote »...

— A peu près au même moment, l'on a vu se produire à New-York, contre l'armée, une manifestation communiste où l'influence ténébreuse des Bolchévistes n'est sans doute pas étrangère. Un soldat en garnison à Hawaï avait été condamné à vingt-six ans de prison pour propagande anarchiste dans les rangs. Mais sa peine fut réduite à une année ; et, à son retour à New-York, il fut l'objet d'une réception enthousiaste de la part de l'*International Labour Defense*, une société opposée au gouvernement. Cet individu a reçu le titre honorifique de « Premier soldat de l'Armée rouge des Etats-Unis », et été présenté à un auditoire de deux mille communistes comme « une recrue de grande valeur pour le parti », en raison de sa qualité de *mitrailleur expert*.

Le fait est caractéristique. Il n'aurait pas une très grande importance si les communistes et anarchistes ne se trouvaient soutenus, *de facto*, dans leur travail de démolition anti-militariste, par les pacifistes des autres couches sociales, bien plus dangereux que les énergumènes ouvriers.

Il est de fait que, tous les ans à la même époque, on voit recommencer, de la part d'ecclésiastiques, sociétés féminines, membres de l'enseignement et philanthropes d'espèces variées, des efforts pour faire supprimer l'instruction militaire dans les collèges et « High Schools » ainsi que les camps d'été pour Hommes d'affaires. Il semble que, ce printemps-ci, le mouvement ait été plus prononcé que jamais. L'instruction militaire dans les établissements scolaires a fait l'objet d'un intéressant débat dans la revue *Current History* d'avril dernier — la négative étant soutenue par M. le professeur D. Y. Thomas, de l'Université d'Arkansas, et l'affirmative par M. le Général de division C. P. Sommerall, commandant la deuxième Région de corps d'Armée. En somme, les adversaires de cette instruc-

tion s'appuient sur un argument faux, car leur principal grief est que les cours militaires ont été rendus, illégalement, *obligatoires*, par le Ministère de la guerre. Sur ce point, les choses ont été mises au point par le général Sommerall, qui manie la plume avec autant de vigueur et d'efficacité que l'épée — ce qui n'est pas peu dire. En réalité, tout le bruit qui a été fait sur cette question, provient de ce qu'il existe un malentendu en ce qui concerne le groupe d'ailleurs restreint, des *Land Grant Colleges*, établissements jouissant de subsides du gouvernement fédéral. Dans ceux-ci, c'est une tradition de donner l'instruction militaire aux étudiants; et l'on a fini par croire que cela constituait une obligation, alors qu'il n'y avait eu, au début, qu'une gracieuseté de la faculté, laquelle croyait devoir ainsi montrer son appréciation des largesses de l'Etat. La situation actuelle est la suivante: toutes les fois qu'un établissement scolaire *exprime le désir* de posséder un Corps d'instruction pour officiers de réserve, sous la direction d'officiers de l'armée régulière, il doit s'engager à faire faire aux étudiants au moins deux ans d'exercices militaires. En ce moment, l'instruction d'officier de réserve est donnée, sous ces conditions, dans 226 établissements, répartis ainsi qu'il suit:

<i>Institutions</i>	<i>Nombre</i>	<i>Elèves-officiers de réserve</i>
Académies militaires privées	38	8 132
Collèges ou Universités	125	80 000
« High Schools » (Ecoles primaires supérieures)	53	31 472
Diverses	7	1 261
	<u>226</u>	<u>120 874</u>

Ceci posé, les arguments invoqués par les adversaires de cette instruction sont, en résumé, les suivants:

1. Elle entretient parmi les jeunes Américains des idées en désaccord avec la politique pacifiste, anti-impérialiste des Etats-Unis.
2. Elle sert de point d'appui au Ministère de la guerre pour « militariser » la nation. C'est ainsi que, pour entraîner les étudiants à accomplir quatre années d'exercices au lieu de deux, on leur offre, pour les deux ans supplémentaires, un uniforme, 93 dollars 60 par an, et 70 sous par jour pour six semaines de séjour dans un camp d'été. En outre, une école quelconque, même si elle ne désire pas avoir le cours d'officiers de réserve, peut recevoir un instructeur militaire en organisant une compagnie de cent étudiants au moins.
3. Elle est à tort représentée aux familles comme indispensable

au maintien de la paix, alors que la préparation militaire, en fait, n'a jamais empêché la guerre.

A ceci il a été répondu que :

1. Les Etats-Unis ne pourraient raisonnablement négliger les enseignements de l'histoire, lesquels montrent que, tout désireux qu'ils soient de demeurer pacifiques, leur armée a été obligée, depuis la création de la république, d'intervenir 105 fois, soit dans des guerres, soit dans des troubles intérieurs.

2. Le système militaire du pays est aussi limité que possible, car les forces sont constituées ainsi qu'il suit :

Armée régulière		1/6 des combattants
Garde nationale		2/6 »
Réserves organisées		3/6 »

Un tel système nécessite une proportion considérable d'officiers de réserve ; et, dans un pays où si peu de monde passe sous les drapeaux, le seul moyen de se procurer ces officiers est de les recruter dans les institutions scolaires. Du reste, le nombre des établissements où fonctionnent les cours d'officiers est en réalité très restreint :

125 Collèges ou Universités sur 526 ;

53 *High Schools* sur 12 000.

Un trentième seulement des élèves des *High Schools* suivent les cours en question — ce qui n'est certes pas une preuve de militarisme !

3. Non seulement l'histoire mondiale, mais celle des Etats-Unis en particulier démontrent la vérité de l'adage « *Si vis pacem, para bellum* ». En 1866, une guerre fut évitée avec la France lorsque les Etats-Unis demandèrent à Napoléon III de retirer ses troupes du Mexique : en face de l'armée américaine mobilisée et entraînée par quatre années de luttes formidables contre la Confédération du Sud, le souverain jugea prudent d'obtempérer à la requête. En revanche, le manque évident de préparation, en 1898, causa la guerre avec l'Espagne, parce que cette dernière, si faible qu'elle fût, pensait pouvoir triompher à Cuba. Et les Allemands n'eussent pas osé torpiller la « *Lusitania* » et entraîné ainsi l'Amérique dans la grande guerre, s'ils n'avaient eu le plus profond dédain pour les institutions militaires des Etats-Unis.

Soit dit en passant, une campagne analogue contre l'instruction des « cadets » dans les écoles, bat son plein en ce moment au Canada. Mais nous avons constaté *de visu*, dans cette colonie, que le clergé en général, non seulement se tient en dehors de ce mouvement, mais soutient les autorités militaires.

Il est un point, toutefois, sur lequel on ne pourrait absolument donner tort aux adversaires de l'instruction militaire scolaire. C'est en ce qui concerne la rédaction, dans un certain manuel, d'un paragraphe relatif à l'escrime à la baïonnette. Il est concevable que des civils, et surtout des mères de famille, trouvent à redire à divers conseils donnés aux instructeurs, lesquels doivent « épier avec soin et développer le désir inhérent chez le soldat de se battre et de tuer ». Les nouvelles éditions du manuel en question ont été expurgées ; mais bien du mal fut causé par la malencontreuse phrase, exploitée avec variations par les anti-militaristes.

En réalité, il est d'autant moins juste d'accuser l'armée de pousser à la « militarisation » du pays qu'elle n'a jamais fait autant d'efforts pour attirer le moins d'attention possible. C'est ainsi que le Ministère de la guerre est absolument d'accord avec le Congrès en ce qui a trait à la suppression du *Defense Day*. C'était là un jour choisi pour rappeler à la population ses obligations concernant la préparation militaire. Il y avait généralement des discours, conférences, parades appropriés. Mais ces pratiques avaient froissé certaines susceptibilités, en dépit de leur caractère inoffensif ; et il a paru plus sage de les laisser de côté. Après tout, les critiques faisaient peut-être plus de mal à la cause de la défense nationale que l'institution ne lui faisait de bien ! En revanche, on a vu éclore nombre de petites célébrations partielles et locales en commémoration de diverses batailles ou offensives de la dernière guerre, telles que le Jour de Cantigny, le Jour du Bois de Belleau, etc. Elles sont organisées le plus souvent par les différents régiments ou divisions, sous le patronage de l'*American Legion*, — la grande et si utile Association de vétérans de 1917—1918. Mais ce sont là des « fêtes de famille », pour ainsi dire, auxquelles le grand public ne participe pas. Malheureusement, si l'esprit de corps se maintient parmi les « anciens », il est bien difficile de réagir contre les influences diverses tendant à décourager les jeunes. La haute rémunération des emplois commerciaux, et surtout industriels, jointe à la lenteur de l'avancement dans l'armée, amène un nombre de plus en plus élevé d'officiers à démissionner. Par exemple, du premier janvier au premier mai de cette année, il y a eu 72 démissions en regard de 52 pour la période correspondante de 1925. Sur ce total, 65, c'est-à-dire plus des 5/6 proviennent des officiers subalternes.

Peut-être qu'une cause additionnelle des démissions se découvre dans « l'état mental » actuel des officiers ? Des médecins militaires, en effet, ont publié récemment des travaux sensationnels d'où il

résulte que nombre de ces derniers ne seraient plus normaux. Mais les auteurs ne s'accordent pas sur les raisons de cet état de choses — étonnant s'il est vrai. M. le docteur Linthicum, par exemple, les voit dans le fait que le corps d'officiers en général a dépassé les limites de l'endurance physique et morale, tandis que M. le docteur Duckwall affirme que le mal ne provient pas tant de la somme de travail que de l'atmosphère dans laquelle cette besogne est exécutée. Selon lui, la tâche la plus facile devient singulièrement ardue quand elle se fait sous des chefs montrant de l'indécision, des exigences inutiles, et une tendance à diminuer sans cesse les privilèges de leurs subordonnés. A la suite d'une enquête approfondie, le docteur ramène à six le nombre des « types d'excentricité » qui, dit-il, ont une influence démoralisante sur les collègues et les inférieurs : l'hypocrite, le touche-à-tout, l'explosif, l'inattentif, le stéréotypé, et le spécimen composé de ces divers genres plus ou moins mêlés. Le remède serait de soumettre les officiers à une analyse psychologique sérieuse, afin de les répartir dans les milieux où ils auraient le minimum de chances de constituer un danger. Mais à qui confier ce triage délicat, voilà le *hic* !

Il serait curieux de rechercher si dans d'autres armées on pourrait relever ces catégories d'excentriques. Mais n'insistons pas !

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Les grandes manœuvres de l'armée française du Rhin.

Le mois dernier, l'armée française a exécuté, comme à l'ordinaire, une période de grandes manœuvres.

Elles se sont déroulées dans la zone Kreuznach, Kaiserslautern, St-Wendel et Alzey. Terrain de parcours particulièrement difficile. C'est la région où s'affrontent les soulèvements Hunsrück, Haardt, au travers desquels serpentent, dans des fonds tourmentés, Nahe, Glan, Alzens, petites rivières quant à leur tirant d'eau, mais dont les vallées, aux parois abruptes constituent de sérieux obstacles à la marche des troupes et à leur déploiement. Vallées suivies de bonnes routes et que longent les voies ferrées. Hormis ces routes, rares sont les communications transversales les mettant en liaison. Le chemin de crête Baumholder.-St-Wendel n'est pas fameux, même pour de faibles détachements. L'ensemble du pays forme un plateau inclinant de l'est à l'ouest, mais coupé de brèches profondes et qui s'exhausse

parfois en de vraies montagnes, le Potzberg à 600 mètres, le Donnersberg à 700.

En somme, un pays de chicane, prolongement de l'Ardenne où nous n'avons que trop appris à nos dépens en 1914, qu'il ne convenait pas à des opérations décisives.

Le thème des manœuvres était le suivant :

« La couverture bleue, bousculée entre Mayence et Oppenheim, a dû se replier sur la frontière de la Sarre. Les forces rouges ont progressé sur le plateau entre Nahe et Kaiserslautern et avancent en direction de Sarrebrück. Le commandant des forces bleues décide de reprendre l'offensive avec les premiers renforts qu'il a reçus, afin de rejeter sur le Rhin les forces rouges qui ont franchi le fleuve. »

Ce thème, établi par les soins du général Guillaumat, commandant en chef, a été passé pour exécution au général commandant le 32^e corps d'armée, qui est ainsi devenu le directeur des manœuvres. Leur importance a donc été, au dernier moment, sensiblement réduite, sans doute pour des raisons d'économies faciles à comprendre.

Le parti rouge, qui représentait l'ennemi venu d'au delà du Rhin, se composait de la 41^e division d'infanterie. Un chef ardent, le général Tabouis la commande. Ancien attaché militaire en Orient, mais surtout chasseur à pied intrépide, il a longtemps combattu dans la région des Vosges, au cours de la grande guerre, et n'ignore aucun des secrets de la guerre d'escarmouches et de l'infiltration. Sa division ne constituait guère qu'un plastron dans lequel les escouades pouvaient représenter aussi bien des compagnies que des bataillons, voire même des corps d'armée !...

De l'autre côté, le parti bleu ou français, commandé par le général Rampont, un important cavalier dont les habitants de la Ruhr, aux temps révolus de l'occupation, après avoir redouté les bourrades se sont bien vite aperçus de sa bonhomie bienveillante, le parti bleu, disons-nous, se composait de la 78^e division (fictive), de la 4^e division de cavalerie (squelettique) et de la 77^e division, celle-ci pleine et bien constituée. De sorte que le jeu de cette dernière a, comme de juste, le plus attiré l'attention et l'intérêt. Elle était sous les ordres du général Braquet, lui aussi ancien attaché militaire en Orient, mêlé de très près, pendant la guerre, aux imbroglios politico-guerriers du Commandement en chef des Alliés, à Salonique, quand Sarraïl se trouvait à sa tête. Un officier simple mais distingué, d'une haute culture intellectuelle, modeste mais d'une finesse extrême, aussi à sa place dans un cercle de diplomates qu'à la tête d'une grande unité ; bref, le type même de l'officier français d'avant guerre et

de l'« honnête homme », au sens que l'on donnait à ce mot au XVII^e siècle.

Donnons à présent un rapide aperçu chronologique des opérations.

Dès le 6 septembre au soir, tous les éléments sont en place ; on attend l'attaque du parti bleu, par quoi vont commencer les manœuvres.

Cette attaque se produit le 7 au matin. La pluie gêne les mouvements, tant des troupes que des convois. Partant du front Birkenfeld-Homburg, les troupes bleues se portent sur la ligne Oberstein-Baumholder, ligne avancée des rouges, dans l'intention de les bousculer. Etape pénible d'une quinzaine de kilomètres.

Le 8, même mauvais temps. La pluie, le vent et le soleil agissent alternativement. L'action se poursuit d'abord sous bois. Au jour, les premières reconnaissances du général Braquet atteignent les lisières jalonnées par la route Oberstein-Baumholder-Altenglau. Une manœuvre montée en deux temps escompte un succès sur le centre, autour de Grumbach. Profitant du terrain couvert, favorable à la défensive, défavorable au contraire à l'attaque, les rouges opposent sur les ailes une résistance prolongée qui les empêche longtemps d'être entamés. Une poche s'est néanmoins formée à Grumbach que le général Braquet élargit fort habilement. De sorte qu'en fin de jour, quand le soleil daigna se mettre de la partie, la position des rouges tombait. Pays de chicane, disions-nous, se prêtant admirablement aux surprises. On en vient aux mains et on se bat entre adversaires sans même se voir. On se défile avec une facilité inouïe aux observateurs aériens et le génie rouge avait fait de réels prodiges en matière de défilements pour ses propres troupes.

Le 9, nouveau bond en avant des bleus, sur une profondeur d'une demi-étape environ, les amenant sur la position principale de résistance rouge. Cette fois, le brouillard favorise l'assaillant qui franchit le sauvage ravin de Steinalp et oblige les rouges à céder. Ceux-ci avaient cependant monté, contre les positions bleues de la veille, une série de contre-attaques qui se heurtèrent à une forte ligne de mitrailleuses défensives installée dans la nuit par le général Braquet, précisément pour lui permettre de développer au nord son action offensive. Il ne restait au général Tabouis qu'à se décrocher, ce qu'il fit avec beaucoup de coup d'œil et un sens très réel de l'opportunité.

Le 10, même brouillard, plus épais encore que la veille. Quand vers dix heures, il commence à se dissiper et que les bleus songent à se porter en avant, les rouges se sont évanouis. Pivotant sur sa

gauche, le général Tabouis s'est replié sur le Glan. Il faut se mettre à la recherche de l'ennemi, ce que font les bleus, en trois colonnes formées entre Mahl et Oden. Le contact repris, on s'arrête, remettant au surlendemain l'opération du passage du Glan.

Le 11, journée de repos.

Le 12, le brouillard gênant toujours l'observation aérienne, les fantassins bleus passent le Glan sous la protection d'un feu d'artillerie intense et avec l'aide de nombreuses mitrailleuses, entre Meisenheim et Rehborn. Ce feu d'artillerie avait pu être orienté grâce aux précisions recueillies sur les emplacements des batteries rouges. Celle-ci, portées sur la croupe entre le Glan et l'affluent de la Nahe qui finit à Münster, prenaient les bleus d'enfilade en train de franchir le Glan et conjuraient ainsi tout forcement éventuel du front rouge vers les étangs de Kaiserslautern. Puissamment contrebattues par l'artillerie bleue, les arbitres furent bien vite unanimes à reconnaître la supériorité de cette dernière. L'infanterie bleue poussa alors dans le Thalweg qu'elle franchit sans encombre. Le parti rouge avait néanmoins préparé une opération en vue de bousculer les premiers éléments bleus ayant passé sur la rive droite du Glan. Mais fort à propos une éclaircie de ciel bleu permit à l'aviation du général Braquet d'éventer la menace qui fut rapidement conjurée par une action d'artillerie bleue.

Le 13, journée décisive. De toute façon, dernière journée des manœuvres. Le soleil voulut bien se mettre de la partie. Les bleus devaient poursuivre leur avance jusqu'à l'Alzens, entre Meisenheim et Obernheim. L'attaque principale eut lieu sur la côte 380 qui commande la région. Des deux côtés, tous les éléments de combat purent intervenir, mitrailleuses, chars, cavalerie, infanterie, aviation et, malgré le caractère un peu théâtral de cette opération de clôture, il n'est pas douteux qu'un travail fort utile s'est accompli dans l'action juxtaposée et combinée des différentes armes.

L'entrain des troupes n'a faibli à aucun moment, bien que dans l'ensemble, le temps ne se soit pas montré favorable. Leur belle tenue, leur dressage et surtout l'instruction individuelle ont produit une excellente impression. L'utilisation du terrain est en progrès sensible. A chaque échelon, les plans de feux sont correctement établis et, dans les grandes unités, nos généraux savent habilement jouer des puissants moyens d'artillerie ou des organismes nouveaux dont ils disposent. On s'occupe des effets du tir et le réseau d'arbitrage, dont c'est le rôle principal d'obliger les unités à en tenir compte, a judicieusement interprété nos règlements, sans pour cela supprimer

tout intérêt à la tâche des exécutants par de déplorables lenteurs et trop d'incertitude dans ses décisions.

Dans cette distribution à peu près unanime de palmes, seuls les états-majors proprement dits semblent n'avoir pas mérité un concert absolu d'éloges.

Il se peut que la composition actuelle de nos états-majors ne soit point ce qu'elle fut avant 1914. Si leurs effectifs se sont démesurément gonflés, la sélection n'est plus assez rigoureuse. Il faut beaucoup d'années pour constituer un corps homogène d'officiers d'état-major, beaucoup d'années et non moins d'esprit de suite de la part du haut commandement. Or l'expérience démontre que nous sommes encore loin d'avoir assuré une réalisation satisfaisante.

Mais il est également certain que la mission actuelle des états-majors est devenue beaucoup plus complexe et délicate, qu'elle exige beaucoup plus de précision qu'avant 1914.

La préparation des mouvements d'une armée se heurte à des difficultés croissantes avec la vitesse de déplacement de cette armée et avec les différences d'allures de ses nombreux éléments. Les à coups, les accidents sont en effet très amplifiés par la vitesse de marche : deux piétons qui se heurtent ou se talonnent ne se font pas autant de mal que deux automobiles qui entrent en collision ou deux trains qui se télescopent.

Jadis, les troupes se composaient de gens allant à pied ; d'autres allaient à cheval ; d'autres encore, en voiture et il était possible, quand tous se trouvaient réunis, de les faire marcher à peu près du même pas. Aujourd'hui, la motorisation en cours exige des procédés moins simplistes. Comment peut-on songer à encadrer dans une même colonne, des camions, des fantassins, des cyclistes, des chars de combat et des cavaliers ? La séparation des colonnes de troupes selon les moyens de déplacement en leur possession devient une nécessité. Il n'y a plus d'armes sur le champ de bataille au sens que l'on attribuait aux armes anciennes, infanterie, cavalerie ou artillerie. Et pas davantage en dehors du champ de bataille. Des fantassins transportés en convois automobiles ne sont plus de l'infanterie ; ils vont plus vite que des cavaliers ou des artilleurs. Comment, dès lors, s'y reconnaître dans la rédaction des ordres de mouvement ? Le fameux point initial où l'on formait, loin de l'ennemi, la colonne de toutes armes doit être fixé désormais dans la zone même de déploiement de la grande unité. Il faut faire maintenant en petit ce que Napoléon proscrivait de façon si formelle en grand : on se réunit sur le champ de bataille.

En un mot, c'est toute la tactique générale à réviser et une adaptation nouvelle de ses principes rationnels qui incombe au commandement. Quant aux états-majors, toute leur instruction est à reprendre.

Telles qu'elles ont été organisées et conduites, les grandes manœuvres de l'armée française du Rhin montrent donc l'extrême utilité des exercices de ce genre.

« Les manœuvres sont absolument nécessaires, a dit en finissant le général Guillaumat. En admettre plus longtemps la suppression, ainsi que celle de la convocation des réservistes, qui en est la condition obligée, serait non seulement compromettre l'instruction de la troupe, mais aussi celle des cadres, et surtout des états-majors. »

Or cette année, pour des raisons d'économie déjà dites, aucune grande manœuvre n'a été exécutée à l'intérieur. Plaie d'argent n'est pas mortelle, a-t-on coutume de dire. Mais s'il est également vrai que l'argent soit le nerf de la guerre, il est aussi sûrement le nerf de sa préparation.

A l'heure actuelle, nous restons heureusement avec deux centres d'instruction de premier ordre pour notre armée : le Maroc et le Rhin. L'intérêt du Maroc n'est pour nous pas niable : nous y apprenons la guerre coloniale qui est l'une des formes indispensables du dressage de nos unités.

Sur le Rhin, c'est de la guerre européenne qu'il s'agit et les chants de toutes les sirènes accourues sur les bords du lac Léman ne sauraient nous faire oublier qu'un conflit reste toujours possible.

Nous nous y préparons sans qu'à aucun moment l'idée ne surgisse dans notre esprit qu'il soit, de notre part, possible de le provoquer. Nous ne songeons qu'à nous défendre pour le cas éventuel où nous serions attaqués.

Les manœuvres qui viennent d'être faites à l'armée du Rhin en sont une preuve manifeste. Elle mérite d'être relevée. Nous avons étudié un cas strictement défensif et le parti bleu, qui, venu de l'Ouest, prenait l'offensive, ne faisait que riposter à un ennemi venu de l'Est, ayant franchi le fleuve.

Prenez ainsi toutes les manœuvres qu'exécute depuis plusieurs années l'armée d'occupation des pays rhénans ; vous ne verrez celle-ci préoccupée que d'un seul problème : la *couverture*. Comment protéger efficacement nos frontières ? C'est dans le cadre des derniers traités que notre haut commandement cherche à cette question une réponse convenable.

Sans être en rien au courant des études entreprises, il n'est pas impossible, même à « l'homme de la rue » de se faire une opinion

raisonnée sur les conditions stratégiques nouvelles du théâtre d'opérations rhénan. Supposons-nous après 1935 quand chacun sera rentré dans ses limites territoriales. La Rhénanie est démilitarisée. Les premières troupes françaises sont à Forbach ; les premières troupes allemandes à 50 kilomètres au delà de Mayence. Brusquement, comme en fin juillet 1914, la guerre éclate. Chacun pousse en avant et, si l'on suppose les adversaires marchant à la même allure, ils se rencontreront approximativement dans la région où précisément ont eu lieu les manœuvres.

Zone de couverture et point d'appui, pivot de mouvements ultérieurs, voilà l'intérêt supérieur que présentait l'étude du terrain à laquelle on s'est livré au cours de ces manœuvres.

Ainsi s'explique le soin extraordinaire avec lequel ont suivi les innombrables gendarmes allemands chargés de maintenir l'ordre parmi des populations n'ayant aucune envie de le troubler, dont l'attitude à l'égard de nos soldats ou de leurs chefs a été on ne peut plus correcte. Ces populations nous regardaient passer avec un calme profond, réfléchi, non sans une certaine émotion intérieure. Peut-être se disaient-elles qu'après avoir échappé aux dernières opérations de la grande guerre, les premières d'un futur conflit se dérouleraient au sein de leur propre contrée...

INFORMATIONS

Aux manœuvres du 2^e corps d'armée. — (*Corr.*). — Le 2^e corps d'armée a eu ses manœuvres de divisions en septembre, terminant ainsi le cycle commencé par le 1^{er} corps en 1924. Il n'y aura pas de manœuvres en 1927, cette année devant être consacrée par l'infanterie, la cavalerie et une partie de l'artillerie à l'introduction du fusil-mitrailleur. Cette interruption du grand jeu sera certainement accueillie avec joie par nombre de commandants de compagnie, de batterie et d'escadron, plus désireux d'avoir des unités au point que de remporter aux manœuvres des victoires sans lendemain comme sans profit pour l'instruction de leur unité. Cela permettra de reprendre, par la suite, un nouveau cycle de manœuvres avec des unités